

Appel de la coordination nationale unitaire de Montpellier du 21 mai 2006

La mobilisation longue et massive, menée depuis Janvier 2006, a permis de rassembler travailleurs, retraités, chômeurs, précaires, étudiants et lycéens, qui ont fait reculer le Gouvernement une première fois sur l'article 8 de la loi sur l'Égalité des Chances (CPE). Pourtant les souhaits exprimés par ce mouvement vont, depuis le début, bien au-delà de cette loi. Ils s'inscrivent dans une démarche contre la précarité et montrent de profondes aspirations à révolutionner les systèmes qui nous régissent. Les événements des cinq derniers mois ont permis d'établir une base de travail avec les syndiqués et les salariés au niveau local et départemental, malgré une entente qui n'a pas toujours été des plus simples ou des plus efficaces avec les syndicats selon les régions. La coordination nationale condamne le contenu et les conclusions des pourparlers engagés entre les dirigeants syndicaux et État UMP, laissant intacts la LEC et le CNE. En effet seul le mouvement de lutte est légitime pour statuer sur la victoire ou la défaite. **Nous exigeons des directions syndicales qu'elles rompent dès maintenant toute négociation avec le MEDEF et le gouvernement.**

Fondée sur les larges aspirations émanant des Assemblées Générales locales, la Plate-forme de revendications rassemble, sous une forme structurée, les exigences d'un nombre déjà très important de personnes. Elles concernent à la fois :

- 1– l'Économie (retrait du CNE et de tous les contrats précaires, suppression de la réforme UNEDIC et de la loi Fillon 2003 sur les retraites, ...)
- 2– la Justice (arrêt du traitement répressif des mouvements sociaux, abrogation de la loi Perben II, retrait de la proposition de loi Raoult, ...)
- 3– la Culture (contre la réforme sur les intermittents, gratuité de l'accès aux espaces culturels)
- 4– l'Environnement (arrêt du nucléaire en France, interdiction de la culture d'OGM en plein champ)
- 5– l'Éducation (**abrogation du LMD, retrait de la loi Fillon, suppression du pacte pour la recherche, rétablissement du statut des MI/SE, non expulsion des sans-papiers lycéens, ...**)
- 6– le Social (Retrait du projet de loi Sarkozy sur l'immigration choisie, abrogation de la loi CESEDA et régularisation de tous les sans-papiers, pour un logement pour tous et le refus de toute expulsion, ...)
- 7– la Politique (démission du Gouvernement, arrêt des débats et votes au parlement et au sénat pendant la période estivale, réengagement financier de l'État dans le Service Public, dédommagement des élus et des ministres sur la base d'un SMIC amélioré et remboursement des frais sur facture, ...)

Notre société connaît une répression policière et judiciaire grandissante (caméras de surveillance, augmentation des effectifs policiers) induite par une politique ultra sécuritaire qui cherche à long terme à empêcher toute révolte de s'exprimer. Notamment au sein de notre mouvement qui a été fortement criminalisé : 5000 arrestations, plus de 500 peines de prisons... Face à cette situation, **nous exigeons l'amnistie pour l'ensemble des personnes poursuivies dans le cadre de ce mouvement, ainsi que celles poursuivies suite au mouvement lycéen de 2005 et lors de la révolte des quartiers populaires de novembre-décembre derniers.** La Coordination Nationale appelle à signer la pétition exigeant l'amnistie pour l'ensemble des personnes poursuivies dans le cadre de mouvements sociaux. De plus, cette répression s'exerce aussi sur un plan administratif dans les universités et les lycées :

1– liste noire des étudiants grévistes.

2– filtrage à l'entrée d'un grand nombre d'universités reniant le libre accès aux bâtiments publics

3– exclusion, temporaire ou définitive, de nombreux lycéens de leurs établissements.

4– modifications et re-modifications des modalités d'examens, très rarement relayées de manière correcte à tous les étudiants.

Nous dénonçons ces pratiques compromettant parfois la bonne tenue des examens et visant surtout à exclure du système éducatif et boursier les étudiants qui se mobilisent. Nous soutenons toute action (pétition nationale, recours administratif, occupation des bâtiments administratifs universitaires, boycott et/ou sabotage des examens) contre ces dispositifs inacceptables et illégaux.

Maintenons cette vigilance vis-à-vis du système éducatif, à l'heure où, dans toute l'Europe, les gouvernements imposent des frais d'inscription qui ne cessent d'augmenter. Nous rappelons que la Coordination exige la prise en charge par l'État des frais occasionnés lors de ce mouvement, ceux-ci étant dus à l'obstination du Gouvernement à ignorer les millions de manifestants descendus dans la rue.

Nous appelons au maintien de tous les comités mis en place lors de ce mouvement, et à participer à toute forme de mobilisation s'inscrivant dans le cadre de notre plate-forme de revendications (Loi sur l'immigration choisie, mouvement des intermittents, projet de loi sur la protection de l'enfance...). Nous appelons également l'ensemble des personnes mobilisées à continuer de tenir des Assemblées Générales légitimes et souveraines.

Notre lutte a révélé une crise sociale et politique. Il ne s'agit pas d'un accès de fièvre ordinaire, mais d'une manifestation de la crise de tout le système social. La logique capitaliste est mise au banc des accusés. **Le capitalisme ne peut donner aucune réforme sociale positive. Bien plus, il est même contraint de démanteler les anciennes conquêtes sociales. Tous les lamentables chefs de la droite et de la gauche gouvernementale mènent avec des nuances de méthode la même politique au service d'un système économique prédateur.**

Les mass-médias collaborent au maintien de ce système en pratiquant la désinformation. Ils s'obstinent à passer sous silence nos revendications dans leur ensemble. Pour exemple, en 2004, ils avaient déjà refusé de transmettre l'appel à la commémoration du 60e anniversaire du Conseil National de la Résistance du 15 mars 1944 qui est seulement transmis par les médias alternatifs. Pour pallier à cette carence d'information, nous proposons la création de journaux locaux, émanations des Comités de mobilisation.

L'initiative menée depuis bientôt cinq mois a ravivé des foyers de résistance un peu partout en Europe (Angleterre, Espagne, Allemagne, France, Italie, Belgique et Portugal). L'heure est maintenant venue d'inscrire ce mouvement dans une perspective internationale. Nous appelons tous les citoyens européens (et du monde ! !) à se réunir dans une convergence des Luttés en répondant présent et nombreux à toutes les actions et manifestations lancés par les autres pays.

Une journée nationale d'action massive est organisée le 6 juin contre la loi sur l'immigration choisie, votée à l'Assemblée et qui risque d'être adoptée par le sénat le 6 juin. Ce même jour, nous appelons également à des actions en soutien aux paysans qui se sont vus refuser le paiement de leur lait vendu à l'entreprise Lactel.

Dans le cadre d'une convergence européenne des luttes, une Coordination Européenne Unitaire se tiendra les 10 et 11 juin 2006 à Strasbourg. Nous appelons l'ensemble des pays mobilisés à être présent. Toutes les assemblées étudiantes, lycéennes, ouvrières et populaires sont invitées à y envoyer des délégations, des observateurs et toute personne souhaitant continuer à se

battre.

Nous rappelons que le CNE a été adopté l'été dernier. Nous insistons donc sur la nécessité de rester mobilisé durant la période estivale pendant laquelle le gouvernement prévoit de soumettre au parlement un certain nombre de lois, entre autres :

- La proposition de loi RAOULT qui vise à réprimer et criminaliser toute forme de contestation et de mouvement social.
- Le projet de loi réformant la protection de l'enfance.
- Le projet de loi sur la prévention de la délinquance.

La Coordination Nationale Unitaire exige l'arrêt des votes à l'Assemblée Nationale et au Sénat durant la période estivale.

La lutte continue, **RÉSISTANCE !!!**